

Le Mécanisme de financement mondial (GFF) donne aux pays les moyens de s'attaquer aux problèmes de santé et de nutrition les plus graves touchant les femmes, les enfants et les adolescents. Il utilise une approche novatrice pour apporter des financements aux pays à faible revenu et à revenu intermédiaire (tranche inférieure) qui permettent à ces derniers de fortement accroître les investissements qu'ils consacrent à leurs citoyens. Ce faisant, le GFF sauve des vies humaines et améliore la situation des populations en accroissant la capacité des pays à prospérer au sein de l'économie mondiale.

Le processus de reconstitution des ressources actuellement en cours permettra au GFF de porter le nombre de bénéficiaires de son appui des 26 pays actuels aux 50 nations qui affichent les besoins les plus importants pour lutter contre les décès maternels, néonataux et infantiles et promouvoir la santé et le bien-être des femmes, des enfants et des adolescents.

Le GFF est un mécanisme piloté par les pays. En suivant son processus, les autorités nationales font participer de multiples parties prenantes à la définition d'actions prioritaires ayant un fort impact, sur la base de travaux d'analyse rigoureux visant à déterminer ce qui produit réellement de bons résultats. Les pays sont aussi en mesure de recenser les plus importants goulets d'étranglement au niveau des systèmes de santé et de s'y attaquer, notamment en déterminant comment améliorer la prestation des services pour atteindre ceux qui n'ont pas accès à des soins de santé essentiels.



Photo : Dominic Chavez

Une fois que les priorités ont été déterminées, le GFF accorde un financement d'un montant relativement faible au titre de la stratégie nationale de santé. Cette opération, qui est effectuée au moyen des ressources du Fonds fiduciaire du GFF, est liée aux apports financiers de l'IDA et de la BIRD. Le financement du GFF sert à renforcer et à optimiser l'impact des financements de la santé qui émanent de multiples sources : les ressources intérieures plus importantes affectées à ce domaine, les financements du secteur privé et les financements bilatéraux correspondants. Les pays optimisent l'efficacité et l'impact des ressources de l'IDA en mettant en place des programmes, en en définissant les priorités et en modifiant les modes de financement de la santé. Le processus du GFF exigeant de la rigueur et suivant une démarche fondée sur les données, il aide les pays à investir dans leurs statistiques et dans les activités de suivi, ce qui leur permet d'améliorer leurs capacités à long terme ainsi que les décisions relatives à l'établissement des priorités et à l'allocation des financements.

L'IDA EST UNE SOURCE MAJEURE DE FINANCEMENT DE LA SANTÉ DANS LES PAYS À FAIBLE REVENU

L'IDA, qui est l'une des principales sources de financement des pays à faible revenu, accorde des prêts concessionnels ainsi que des dons au titre de programmes qui stimulent la croissance économique, réduisent les inégalités et améliorent les conditions de vie des populations. Les ressources de l'IDA sont allouées dans le cadre de programmes de pays. Les autorités de chaque État déterminent, en concertation avec des équipes de la Banque mondiale, comment répartir les ressources de l'IDA entre les différentes priorités nationales inscrites dans leurs programmes de développement, notamment dans le secteur de la santé et dans d'autres domaines qui touchent les femmes et les enfants, comme l'éducation et la protection sociale. Ces décisions sont généralement prises par les ministères des Finances et/ou du Plan, ce qui garantit l'alignement des financements de l'IDA sur les plans et les budgets nationaux.

Depuis la dernière reconstitution de ses ressources, qui a atteint un montant record, l'IDA dispose de moyens nettement plus importants pour aider les pays, puisqu'un montant de 75 milliards de dollars a été levé pour la période de trois ans allant de juillet 2017 à juin 2020 (IDA-18). Par suite de l'accroissement des ambitions mondiales et de la montée des risques, des moyens très différents sont utilisés dans le cadre d'IDA-18 pour mobiliser les financements accordés par l'IDA à ses clients afin de les aider à atteindre leurs objectifs de développement. La Dix-huitième reconstitution des ressources a produit les montants les plus élevés jamais enregistrés depuis la création de l'IDA il y a 56 ans, et marque une importante réorientation de sa stratégie et de son cadre de financement. L'ampleur, les transformations et les innovations qui caractérisent IDA-18 offrent à l'IDA, en sa qualité d'agent d'exécution essentiel à la réalisation des objectifs du Groupe de la Banque mondiale et du Programme 2030, une occasion unique, ainsi que l'obligation, d'utiliser ces fonds de manière à ce qu'ils apportent aux clients un soutien maximum et aient le plus d'impact possible¹.

LES ENGAGEMENTS DE L'IDA

au titre de la santé ont augmenté de 50 % pour atteindre 4,6 milliards de dollars durant IDA-17, contre 3,1 milliards de dollars durant IDA-16. Ils devraient encore s'accroître durant IDA 18.

Les investissements de l'IDA dans le capital humain peuvent considérablement accélérer le rythme des progrès des pays en direction des objectifs de développement durable (ODD) et, ainsi, contribuer à stimuler leur croissance économique et combler le déficit de financement annuel de 33 milliards de dollars enregistré au titre de la santé de la reproduction, de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent ainsi que de la nutrition.

| | ENGAGEMENTS NETS DE L'IDA | PROPORTION (%) |
|------------------------------------------------------------------|------------------------------|-------------------|
| SECTEUR SANTÉ | 8,3 | 7,6% |
| SECTEURS SOCIAUX (Santé + éducation) + protection sociale) | 31,1 | 28,5% |
| TOTAL IDA | 109,1 | 100,0% |

Engagements nets de l'IDA, milliards de dollars, au 31 janvier 2017

¹ <http://documents.worldbank.org/curated/en/348661486654455091/Report-from-the-Executive-Directors-of-the-International-Development-Association-to-the-Board-of-Governors-Additions-to-IDA-Resources-Eighteenth-Replenishment>

LE GFF CONTRIBUE À OPTIMISER L'IMPACT DES FINANCEMENTS DE L'IDA

Le GFF permet aux pays de réaliser des changements systémiques en aidant les autorités nationales à réunir des partenaires et à convenir d'un plan piloté par le pays qui définit un ensemble commun de priorités pour améliorer la santé de la population, en commençant par les femmes, les enfants et les adolescents. La priorité est donnée aux domaines qui se caractérisent de longue date par un manque d'investissement, comme la santé sexuelle et procréative et les droits correspondants, la survie des nouveau-nés, la santé des adolescents et la nutrition. En ciblant et en accroissant les ressources intérieures des pays et en les alignant sur les financements de l'IDA, les financements extérieurs et les ressources du secteur privé, le GFF joue un rôle de catalyseur qui donne lieu à la mobilisation de l'aide au développement existante pour attirer des financements supplémentaires et contribue ainsi à soutenir la poursuite d'une démarche globale et intégrée du financement de la santé.

LE GFF COMPLÈTE ET RENFORCE L'ACTION DE L'IDA DE MANIÈRE SPÉCIFIQUE :

1. En tant que partenariat piloté par les pays et mécanisme réunissant de multiples parties prenantes, le GFF aide les autorités nationales à obtenir l'adhésion de leurs partenaires à un ensemble commun de priorités en mettant l'accent sur les résultats ; il est ainsi possible de **recenser les synergies entre les financements de l'IDA et ceux d'autres partenaires de développement ce qui permet aux ressources de l'IDA de produire, globalement, des résultats plus nombreux et plus solides.**

AU CAMEROUN,

le processus du GFF a permis de considérablement renforcer les liens entre les financements de l'IDA (axés sur la capacité d'offre) et les financements de l'Allemagne et de la France (visant les obstacles au niveau de la demande) pour, en fin de compte, accroître aussi bien l'efficacité des financements de l'IDA que celle des financements bilatéraux.

2. Le GFF contribue à accroître l'efficacité des ressources disponibles, notamment celles de l'IDA, en accordant des financements et un appui technique pour la formulation et le financement d'un dossier d'investissement qui donne la priorité à

une série d'interventions ayant un fort impact et, par conséquent, renforce l'efficacité de l'allocation des dépenses au titre de la santé. En aidant les autorités nationales à déterminer les priorités de leurs programmes et les réformes à mener, le processus du GFF aide à améliorer les capacités de gestion financière des pays et accroître la rigueur des procédures, la gouvernance et la responsabilisation.

LE PROCESSUS DU GFF EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

a permis aux autorités nationales et aux principales parties prenantes de convenir d'un dossier d'investissement donnant lieu à certaines réorientations stratégiques qui amélioreront l'efficacité en orientant les financements, parmi lesquels des ressources supplémentaires de l'IDA, vers des domaines ayant un rapport coût-efficacité élevé, mais qui n'ont jamais bénéficié de financements suffisants dans le pays, comme la planification familiale et la nutrition.

3. Le GFF poursuit ses activités dans différents secteurs.

Bien qu'il accorde une importance notable à la santé sexuelle et procréative et aux droits correspondants, ainsi qu'à la survie des nouveau-nés, à la santé des adolescents et à la nutrition en mettant l'accent sur les interventions de santé et de nutrition qui ont un impact maximum et les facteurs qui contribuent le plus à élargir la couverture des interventions dans les différents secteurs, le processus du GFF aide à **recenser les synergies entre les différents secteurs et flux de financement de l'IDA.**

Les investissements dans le secteur de la protection sociale et dans celui de l'eau et de l'assainissement sont des exemples de tels programmes. Les investissements dans ce dernier secteur contribuent à réduire la mortalité infantile ainsi que le nombre de cas de retard de croissance et montrent comment le GFF peut maximiser les avantages intersectoriels des financements de l'IDA.

AU BANGLADESH,

les ressources du Fonds fiduciaire du GFF appuient le secteur de la santé et celui de l'éducation. Elles ont permis d'établir des synergies entre les secteurs qui profiteront aux adolescentes en réduisant leur taux d'abandon scolaire, en favorisant la poursuite de leurs études secondaires et, par conséquent, en réduisant les mariages précoces et les grossesses d'adolescentes. Cela permet aux financements accordés par l'IDA aux secteurs de la santé et de l'éducation de contribuer plus efficacement à l'amélioration générale des conditions de vie des bénéficiaires ultimes.

4. Le processus du GFF accroît la viabilité des interventions

non seulement en augmentant le volume des fonds disponibles pour promouvoir la santé de la reproduction, de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent ainsi que la nutrition, mais aussi en renforçant la continuité future des investissements de l'IDA, car il encourage la mobilisation de ressources intérieures au titre de la santé. Il accroît ainsi la prévisibilité des financements en ce domaine puisque les ressources intérieures sont généralement moins volatiles que les ressources extérieures et, par conséquent, réduit la dépendance des pays envers les ressources extérieures ; il soutient également la poursuite des progrès généraux des pays en direction d'une couverture sanitaire universelle, qui est un objectif fondamental et l'un des engagements du Programme 2030.

AU MOZAMBIQUE,

l'appui conjoint du GFF et de l'IDA assure la stabilité des dépenses publiques au titre de la santé durant les trois premières années du projet, après quoi les autorités nationales s'engagent à accroître la contribution de l'État. Au Kenya, le GFF soutient les incitations données aux comtés pour accroître l'affectation de ressources à la santé.

5. Grâce à son **modèle de financement mixte**, le GFF aide à réduire la dépendance envers une source de financement unique. Cela a pour effet d'accroître la prévisibilité et la viabilité du financement de réalisations essentielles en matière de santé. Il sera ainsi possible de remédier à la grave insuffisance du financement de la planification familiale qui sévit actuellement en incitant les autorités nationales à donner la priorité aux interventions en ce domaine, ainsi qu'à d'autres ayant trait à la santé de la reproduction, de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent et à la nutrition et à engager les ressources budgétaires nécessaires. L'appui apporté par le GFF à l'allocation des ressources intérieures, à l'alignement des financements de plusieurs bailleurs de fonds bilatéraux et à la mobilisation de capitaux privés permettra de réduire le risque associé à la dépendance envers les financements « verticaux » au titre d'une maladie, d'une affection ou d'une intervention particulière.

6. La **collaboration du GFF avec les organisations de la société civile**, permet aux citoyens de mieux se faire entendre et accroît la transparence des financements de différentes parties prenantes destinés à la santé des femmes, des enfants et des adolescents, notamment ceux de l'IDA. Le GFF contribue à mettre un terme aux consultations pour la forme des parties prenantes au profit d'une collaboration active avec les organisations de la société civile dans

le cadre d'activités consistant à orienter, utiliser et rendre compte de l'emploi des ressources fournies par l'IDA et d'autres bailleurs à l'appui d'un dossier d'investissement et d'un programme d'exécution axés sur les résultats.

7. Le GFF aide les autorités nationales des pays en transition à privilégier une allocation équitable des dépenses aux services sociaux. Outre les avantages généraux décrits précédemment, qu'il procure à l'échelle du portefeuille de l'IDA, le GFF aide les pays qui cessent d'être éligibles aux financements de l'IDA et doivent désormais se financer auprès de la BIRD. En collaborant avec ces pays durant leur transition de l'IDA à la BIRD, le GFF contribue à faciliter le processus et fournit des incitations à la poursuite des investissements dans la santé et le bien-être des femmes, des enfants et des adolescents, en particulier dans les collectivités négligées. Le GFF soutient la planification à moyen et à long terme du financement national de la santé, ce qui est important pour éviter de brusques transitions et interruptions dans la prestation de services. Il est possible de recourir aux financements souples du Fonds fiduciaire du GFF pour ramener les conditions des prêts de la BIRD à des niveaux plus favorables. Par exemple, au Guatemala, où le Fonds fiduciaire du GFF finance ce type d'opération pour un prêt de la BIRD, les autorités nationales ont accepté d'utiliser les économies permises par la réduction des paiements au titre des intérêts (estimées à 9 millions de dollars), d'en doubler le montant au moyen de ressources publiques et d'investir le total dans des activités conçues pour améliorer la nutrition et la santé des peuples autochtones.

8. Le GFF accroît l'échelle des financements de la santé.

Le ratio de levier entre les ressources du Fonds fiduciaire du GFF et celles de l'IDA va de 1/5 à 1/6, ce qui permet d'accroître le volume des ressources dont ont tant besoin les pays pour promouvoir leurs programmes de santé et avoir un impact de grande envergure.

Les financements de l'IDA profitent à leur tour aux investissements du Fonds fiduciaire du GFF. Il est important de noter que, si le GFF procure des avantages à l'IDA, les liens opérationnels entre le GFF et l'IDA profitent au GFF et à l'appui qu'il fournit aux pays. L'hébergement du Secrétariat du GFF à la Banque mondiale et la collaboration harmonieuse du GFF et des différents services de la Banque ont pour effet de réduire les coûts de transaction. Le GFF, qui bénéficie de l'intégralité des capacités du Groupe de la Banque mondiale, est administré par un secrétariat de taille limitée, mais doté d'une expérience considérable. Il lui est possible de fonctionner avec peu de ressources et de manière efficace parce qu'il poursuit des projets financés conjointement par l'IDA et le Fonds fiduciaire du GFF, préparés et supervisés par les membres des services du Groupe de la Banque mondiale et appliquant les mêmes règles de gouvernance et normes fiduciaires. Cette relation améliore également l'efficacité des interventions du point de vue des autorités nationales qui ne sont pas obligées de signer des accords distincts avec le Fonds fiduciaire du GFF, d'établir des rapports séparés ou de mettre en place des structures de gestion différentes. Par suite de la collaboration au quotidien entre la Banque mondiale et les ministères des Finances, le GFF peut facilement participer au dialogue général de politique économique et entretenir des contacts avec toute une série de spécialistes de la gestion des finances publiques, ce qui lui permet dans une certaine mesure d'avoir un impact sur l'efficacité générale des dépenses de santé.